
GLOIRE AU SANG DE JESUS

Il nous est impossible de reproduire toutes les lettres d'actions de grâces qui nous sont arrivées depuis la publication de notre dernier numéro. Le bon Dieu a vu la gratitude de toutes ces âmes et il compte leur désir de proclamer ses bienfaits comme s'il avait sa pleine réalisation. Qu'on nous pardonne donc de ne pouvoir publier que les quelques lettres qui suivent :

“ Oui, vive le Sang de Jésus ! Il est très miséricordieux, mais il exige qu'on lui rende grâce.

Depuis trois longues semaines je souffrais continuellement d'une cruelle douleur. J'eus cependant la force de me rendre à l'église pour y faire la sainte communion—un vendredi. Me sentant trop indigne, je voulus unir cette communion à celles des sœurs Adoratrices du Précieux Sang, espérant, par la ferveur de leurs hommages à ce Sang divin, obtenir la délivrance de cette affreuse maladie.

Chers lecteurs, ma confiance fut exaucée. Lorsque je sortis de l'église je ne sentais plus cette pénible douleur.”

“ Je désire remercier publiquement le Précieux Sang de la grâce qu'il m'a faite de régler une affaire très difficile, après la promesse que je fis de faire publier cette faveur—si elle m'était accordée—dans *La Voix du Précieux Sang*.

“ C'est avec un cœur bien reconnaissant envers le Précieux Sang que je vous envoie mon humble offrande en l'honneur de ce sang divin. Et dire que moi, condamné par tous les médecins, sans espoir de guérison, je suis maintenant assez bien pour reprendre mes occupations ! Aussi n'ai-je passé un seul jour, depuis ma neuvaine, sans répéter cette courte invocation que vous m'aviez suggérée : *Sang de Jésus, miséricorde !*

Tous ceux qui ont été témoin de ma guérison ont senti ranimer leur foi, tant il leur semblait impossible que ma jambe—presque morte, et qui ne pouvait plus me soutenir—pût jamais être guérie. Maintenant, mes actions de grâces à ce Sang Divin et mes plus sincères remerciements.....”

+

“ Veuillez être assez bonne, pour me donner une petite place dans *La Voix du Précieux Sang*. Il y a plusieurs an-

nées que je suis affligée d'une hernie, mais depuis une couple de mois j'en souffrais si terriblement que je craignais quelque malheur. Je pris alors une de vos effigies du Précieux Sang et je la cousis de manière que le nom de JESUS portât sur moi, et je promis de faire publier ma guérison si je l'obtenais. Depuis ce temps, mes douleurs ont disparu,—grâce à ce talisman—et je viens remplir ma promesse en vous priant de publier cette faveur, même mon nom, si vous le voulez.

“ Mad. P. C. s'est vue aux portes du tombeau ; les médecins s'étonnaient même de la voir lutter si longtemps avec la mort. J'eus alors l'inspiration d'écrire au Précieux Sang pour demander une neuvaine en faveur de cette pauvre mère. La guérison a été obtenue, et c'est avec la permission de cette privilégiée de la grâce que je viens acquitter ma promesse, en vous priant de publier cette faveur. Mde P. C. vous laisse libre de la nommer si vous croyez que cela doive glorifier davantage le Précieux Sang.”

—Nous ne croyons pas devoir publier ces noms,—mais nous aimons à dire que la dame qui nous écrit cette dernière lettre est depuis des années, une des plus ardentes zélatrices de l'œuvre du Précieux Sang aux Etats-Unis.

+

“ Veuillez s'il vous plait, faire publier sur les annales du Précieux Sang ma guérison d'une tumeur d'eau ; aujourd'hui je suis en parfaite santé.”

Une personne demande d'insérer dans “ La Voix du P. S.” qu'elle a obtenu une faveur signalée au moyen du petit sachet de l'Evangile de la Circoncision et de l'invocation du Sang de Jésus. Elle a fait une aumône en action de grâce.”

Loué soit le Précieux Sang de Notre-Seigneur !

“ Votre sachet comme vous l'aviez recommandé a été remis à ma mère qui l'a reçu avec joie et confiance. Et grâces soient rendues au Précieux Sang de notre tout miséricordieux Sauveur, ma bonne mère prend du mieux, depuis que votre neuvaine est commencée. Le médecin ne sait comment expliquer pareil changement, il y voit quelque chose d'extraordinaire—”

NOUVELLES RELIGIEUSES.

1 AVRIL.—En ce jour anniversaire de sa naissance, Mgr de St-Hyacinthe offrira le Saint Sacrifice au Monastère du Précieux Sang.

5 AVRIL.—Le cinq courant, aura lieu, à 7½ heures, dans notre chapelle, la cérémonie de la Vêture et de la profession religieuse de plusieurs novices. Il y aura de la place pour toutes les personnes qui voudront y assister.

6 AVRIL.—L'Exposition du saint Sacrement, qui a ordinairement lieu, dans notre église, le premier dimanche de chaque mois, est transféré au troisième (21), ce mois-ci.

14 AVRIL : Pâques !—La réunion des Associés de la Confrérie du Précieux Sang aura lieu en ce jour, à l'heure ordinaire. Venez en foule, Confrères du Précieux Sang, glorifier le Sang de Jésus ressuscité.

21 AVRIL : Quasimodo.—Nos deuxièmes *Quarante-Heures* annuelles s'ouvriront le 21 avril, à l'issue de la messe de 6½ heures. La Reposition du saint Sacrement aura lieu le 23 à la même heure.

30 AVRIL.—Fête de Sainte Catherine de Sienne.—Cette grande amante du Précieux Sang étant la patronne spéciale des *Garde d'Honneur du Précieux Sang*, nous espérons que tous, autant que possible, assisteront à la messe en ce jour dans l'église la plus voisine de leur demeure. Nous serions heureuses de les voir réunies dans notre chapelle ; mais nous ne l'espérons guère, à raison de notre heure si matinale : 6½ heures. Nous avons la confiance, cependant, qu'ils assisteront tous, ainsi que tous nos amis de la ville, à la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement et au sermon qui la précèdera. L'exercice aura lieu à 7¼ heures.

REMERCIEMENTS.

“ La Voix du Précieux Sang ” offre ses plus sincères remerciements aux abonnés du mois d'Avril 1894 qui ont déjà payé le montant de leur abonnement pour la présente année.

En retour de cette bienveillance, les Sœurs du Précieux Sang leur donnent, ainsi qu'à tous ceux qui les imiteront, une part bien large dans les exercices de leur vie religieuse.

AVIS.

1.—Les personnes qui désirent se procurer quelques-uns des pieux articles annoncés par LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG sont priées d'adresser leurs lettres comme suit :

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St-Hyacinthe, P. Q. (Canada).

Mais s'il s'agit d'affaires concernant *La Voix du Précieux Sang*, il importe, de plus en plus, que l'on adresse comme suit :

LA VOIX DU PRÉCIEUX SANG,

St-Hyacinthe, P. Q. (Canada)

En ne suivant pas cette direction, les abonnés s'exposeraient à des méprises regrettables.

3. Les personnes qui écrivent à la communauté ou à *La Voix du Précieux Sang* sont priées de donner, chaque fois, leur adresse complète—c'est-à-dire,

si elles restent dans une ville,

le nom de la rue et le numéro de leur demeure, ou celui de leur boîte de poste ;

si elles sont de la campagne,

le nom de leur localité et de leur comté.—Prière de donner ces indications essentielles le plus lisiblement possible.

4. Quand vous envoyez de l'argent, veuillez toujours en bien déterminer la destination.—Dans quelques endroits, certaines personnes croient nous faire l'aumône en nous envoyant de l'argent pour des messes : nous n'avons, comme elles, que le droit d'assister au saint sacrifice.—(Les honoraires de messes au monastère sont de 50 cents.)

5. Les personnes à qui nous écrivons pour demander certains renseignements, etc., sont priées de nous retourner, avec leur réponse, la lettre que nous leur avons adressée,—ou de spécifier bien exactement ce que nous leur avons demandé.

6. Ceux de nos abonnés qui remarquent quelque inexactitude dans la manière dont nous leur adressons *La Voix du Précieux Sang*, sont priés de nous en informer. Qu'ils veuillent bien nous envoyer aussi leur nom de baptême tout au long, afin d'éviter que la revue soit remise à des personnes ayant les mêmes initiales.

7. Les nouveaux abonnés qui voudraient se pourvoir des numéros de la première année de "*La Voix du Précieux Sang*", devront envoyer \$1.00. Si l'on ne désire que l'un ou l'autre de ces numéros, on voudra bien expédier 10 centins.

8. *La Voix du Précieux Sang*, pour le mois de MAI sera mise au bureau de poste, à St-Hyacinthe, le 25 AVRIL.